



## La Randonnée Cérétane

**BP 308**

**66403 Céret Cedex**

Céret le 17 Décembre 2012

**NOTICE D'INFORMATION – Séjour « Les Gorges du Verdon »**  
**Séjour RANDONNEES du Samedi 08 au Samedi 15 juin 2013**  
**Les Gorges du Verdon**

**Organisé par Jacques ALVAIN**

**La sortie est ouverte aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2012 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.**

Nombre de participants : **15 minimum à 25 environ**

Date : du **Samedi 08 au Samedi 15 juin 2013.**

Déplacements : **voitures personnelles**

### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée : **6 jours de randonnée pédestre dont l'encadrement sera assuré par 1 animateur breveté (dénivelés de 500 à 900 m chaque jour)**

- Départ de Céret le **Samedi 08 juin 2013 dans la matinée** pour prendre possession du logement dans l'après midi vers 17h au Moulin de la Salaou

Retour, **Samedi 15 juin 2013**, après le petit déjeuner.

### **HEBERGEMENT**

Nom et adresse de l'Hôtel :

**Moulin de la Salaou \_ route des Gorges du Verdon \_ 04120 Castellane \_ tél. 04 92 83 78 97**

Distance au gîte depuis Céret environ 420 km suivant l'itinéraire choisi

Le séjour est réservé en ½ pension avec pique-nique à la charge des participants à midi

### **COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **350 €** par personne, en 1/2 pension, Vin compris, en chambre double.  
Supplément pour chambre individuelle : 15€ par jour

Ce prix comprend :

- La ½ pension, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour, vin compris.
- Les draps et couvertures sont fournis.
- Les serviettes et linge de toilette sont fournis.
- Les pots de convivialité.
- La redevance à la FFRP. (2€/séjour)
- Les taxes de séjour (0.50€/jour)
- L'accès à la salle de réunion intérieure

Ne sont pas compris :

- Le voyage AR,
- Les pique-niques du midi, à la charge des participants
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

## INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer à plusieurs, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré inscription. Les chambres seront réparties à l'arrivée en fonction des disponibilités. Les adhérents au séjour devront accepter une certaine souplesse pour la répartition.

**Les inscriptions sont ouvertes.** Cette inscription sera matérialisée par le **dépôt d'un chèque de réservation de 100 €** (chèque à l'ordre de la Randonnée Cérétane). Les places étant limitées, elles seront réservées dans l'ordre de réception des chèques à la pré inscription.

**Un document contractuel sera établi et remis lors de la réunion prévue fin février / début mars 2013 avec la concrétisation des souscriptions éventuelles aux assurances.**

## PAIEMENTS

Acompte de **100 € à l'inscription**

Assurances facultatives : à régler lors de la réunion.

**Le solde du séjour sera à régler par chèque au plus tard lors de la réunion.**

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association La Randonnée Cérétane.**

## DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Voyage individuel : train, voiture personnelle.

## CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Se reporter aux annexes 10 et 11 pour les garanties souscrites.

En cas d'annulation : 100% de l'acompte sera retenu.

## RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée et d'être bien équipé, contre la chaleur, ou la pluie.

Les randonnées sont prévues de 5h minimum de marche avec un dénivelé mini de 700m, sur des terrains parfois glissants, le détail sera fourni lors de la réunion.

Ces consignes seront complétées lors de la réunion d'information

Une journée intermédiaire de semi repos, le 12 juin est prévue pour du tourisme à Moustier Sainte Marie.

Amicalement,

Le Responsable du séjour

Jacques Alvain

## Annexe 12bis.

Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme (consultable sur le site : randoceretane@org)